

Québec devrait dépenser davantage : pour l'éducation des orphelins afin Qu'ils ne soient pas à la charge de la société pour le reste de leur vie

L'Association d'Aide aux Orphelins a présenté un mémoire à la Commission d'Enquête sur la Santé et le Bien-être.

Ce mémoire traite des problèmes de l'orphelin dans la province de Québec. Il contient une liste de recommandations, principale en voici les

1-Que le gouvernement du Québec proclame immédiatement l'éducation gratuite pour tous les enfants sans famille.

2-Qu'une allocation soit versée à tout orphelin sortant d'une Institution, désireux de poursuivre ses études afin qu'il puisse vivre décemment jusqu'à son entrée dans le monde du travail

3-Que le gouvernement institue une enquête vis-à-vis les foyers nourriciers et surtout les foyers ruraux, c'est-à-dire les cultivateurs dont les enfants servent d'aide gratuitement aux fermiers en esclavage pour que le gouvernement s'occupe conjointement avec d'autres organismes de donner aux orphelins qui sont présentement dans les prisons, faute de n'avoir pas été compris, des cours de réhabilitation et d'adaptation. Qu'un centre de dépannage soit ouvert du genre du Y.M.C.A.

6-Que le gouvernement du Québec fasse une refonte au code civil à l'article 29 de l'adoption.

7-Qu'un amendement soit apporté au code civil, afin que la fille-mère qui désire garder son enfant, puisse elle aussi être indemnisée pour blessure mortelle ou infirmité causée par autrui.

-Que les parents adoptifs aient la priorité avant l'adoption de faire examiner l'enfant par leur médecin de famille et que le rapport soit pris en considération des Deux partis.

9-Que le gouvernement aide les associations comme la nôtre à défrayer le coût des professeurs afin de dispenseriez-cours de Préparation à la vie pour que nos orphelins s'adaptent mieux à notre société de réhabilitation

Résumé du. Mémoire

L'Association exprime ses buts et demande au gouvernement de remédier aux lacunes que subissent nos enfants sans famille. Elle s'élève contre les abus infligés à nos orphelins du Québec. L'envergure de ce sérieux problème exige une action immédiate afin non seulement d'éviter une recrudescence de malheureux, mais encore de faire en sorte qu'il y ait une régression prononcée. Si nos orphelins du Québec reçoivent l'instruction et l'éducation qu'ils ont droit d'attendre, ils s'en trouveront mieux et pourront garder la tête haute.

Certes, il en coûtera plus cher à l'État pour le bien-être des enfants

Sans famille, mais nous devons d'entre eux qui demeurent han-faire des sacrifices afin de donner" décapés physiquement et mentalement À notre société un potentiel humain supposément.

Capable de prendre ses responsable- Nous sommes sûrs que la possibilité du Québec n'a aucune objection a les aider rendre la vie plus aisément.

Nos crèches doivent changer, il Ject.ion à ce que les de ce qu'ils est inconcevable qu'en 1968 nos versent soient donnés pour l'éducation enfants vivent comme des sardines. cation de ces enfants sans famille Nous suggérons de bâtir différents Nous croyons aussi que/c'est à centres appelle "village d'enfants", ce seul" prix qu'on évite-A les du genre de deux qui se trouvent erreurs du passé des mauvais traitement 'en Europe. Nous croyons que nos Pour sa part, la société elle sera enfants par le fait même aurons mieux portante. Et elle n'aura plus à plus d'espace et pourrons vivre non montrer du doigt et en faisant autruche et comme des moutons mais comme confiance" à cette Jeuneuse. Elle voudra des êtres humains bien au contraire l'aider, en mesure leur donner l'instruction Enfin, que le gouvernement de retour elle sera récompensée de ses pense un' peut: plus pour l'éducation - actes. Et nous pourrons vivre avec: fonction des orphelins au lieu d'en ferté que noua. Avons pu respecter dépenser davantage à les faire ce qui est écrit dans la déclaration vivre le reste.de leur vie, sans 'des droits de l'enfant, dite "Déclaration de Genève-